

## Promotions des certifiés – avancement d'échelon – CAPA du 2 décembre 2016.

	Au 5ème		Au 6ème		Au 7ème		Au 8ème		Au 9ème		Au 10ème		Au 11ème		TOTAUX Promouvables	TOTAUX promus
	Nombre de promouvables	Nombre de promus	Nombre de promouvables	Nombre de promus	Nombre de promouvables	Nombre de promus	Nombre de promouvables	Nombre de promus	Nombre de promouvables	Nombre de promus	Nombre de promouvables	Nombre de promus	Nombre de promouvables	Nombre de promus		
Grand Choix	216	65	199	60	134	40	166	50	195	58	189	57	143	43	1242	373
Choix			157	112	96	69	138	99	105	75	139	99	94	67	729	521

Voici les barèmes des derniers promus dans chaque échelon.

	BARRE	BARRE	BARRE	BARRE	BARRE	BARRE	BARRE
	4--->5	5---->6	6 --->7	7--->8	8--->9	9--->10	10 --->11
Grand choix	76.5 Critère 2	79 Critère 1	83 Critère 1	85 Critère 4	88.5 Critère 2	89.7 Critère 1	90 Critère 2
Choix		76.5 Critère 4	79.5 Critère 1	82 Critère 2	84.5 Critère 2	86.7	87 Critère 2

**Vous êtes promuable si, entre le 1<sup>er</sup> septembre 2016 et le 31 août 2017 vous atteignez l'ancienneté d'échelon donnée dans le tableau ci-dessous.**

**Les promouvables sont classés par ordre de barème (somme des notes administratives et pédagogiques). Les premiers de la liste sont promus selon les barres ci-contre et départagés selon les critères ci-contre.**

**Ces barres sont différentes d'une année à l'autre.**

**Si vous constatez que vous avez la note figurant dans ce tableau, et que nous n'êtes pas promu(e), c'est qu'un des critères suivants a dû être utilisé pour départager les candidats à barème égal :**

1. ancienneté dans le corps.
2. ancienneté dans l'échelon.
3. mode de passage du dernier échelon, en faveur de celui qui est passé au grand choix voire au choix.
4. l'âge au 1/09/2016.

Echelons	Grand choix	Choix	Ancienneté
3e au 4e			1 an
4e au 5e	2 ans		2 ans 6 mois
5e au 6e	2 ans 6 mois	3 ans	3 ans 6 mois
6e au 7e	2 ans 6 mois	3 ans	3 ans 6 mois
7e au 8e	2 ans 6 mois	3 ans	3 ans 6 mois
8e au 9e	2 ans 6 mois	4 ans	4 ans 6 mois
9e au 10e	3 ans	4 ans	5 ans
10e au 11e	3 ans	4 ans 6 mois	5 ans 6 mois

## **CAPA d'avancement d'échelon du 2 décembre 2016 déclaration des élus SNES-FSU**

Madame la Rectrice

A l'occasion de cette CAPA d'avancement d'échelons, le SNES-FSU tient à réaffirmer un certain nombre de principes fondamentaux sur la politique éducative.

Il est grand temps de mettre en accord les discours qui vantent l'importance de l'éducation pour les jeunes d'aujourd'hui et les moyens alloués aux personnels chargés de les mettre en œuvre. Les déclarations actuelles quasi générales des responsables politiques prônant la diminution du nombre de fonctionnaires se heurtent à la reconnaissance partagée par tous d'un besoin accru d'éducation pour faciliter l'insertion des jeunes dans le monde du travail. Juger que les dépenses publiques sont excessives est une opération électorale à courte vue dont la société tout entière pâtira rapidement. Investir dans l'éducation, c'est combattre tous les populismes en formant des citoyens critiques, capables de réfléchir par eux-mêmes.

La réforme de l'avancement proposée par le gouvernement ne peut être considérée en l'état comme un réel progrès. Le SNES reconnaît que la quasi suppression des trois rythmes dans la progression de carrière est une bonne chose, tout en regrettant que le rythme d'avancement au grand choix pour tous n'ait pas été l'option retenue. Une telle mesure aurait été un signe fort envoyé aux personnels qui y auraient vu une meilleure reconnaissance de leur métier si difficile à exercer aujourd'hui. Cette mesure, si elle avait été retenue, aurait donné aussi une tout autre attractivité au métier d'enseignant alors même que les différents concours peinent à trouver la totalité des lauréats nécessaires pour couvrir les postes offerts.

Le SNES-FSU continue de demander que la carrière d'un enseignant se déroule sur le rythme du grand choix actuel avec la carrière des agrégés comme référent, tant dans l'échelle des rémunérations que dans les obligations réglementaires de service (soit 15 heures hebdomadaires).

En dépit de ces remarques, le SNES-FSU a signé le protocole PPCR. Il s'agit pour nous de prendre enfin acte d'une hausse nécessaire des revenus des enseignants, même si celle-ci ne permet absolument pas de compenser la perte dramatique du pouvoir d'achat depuis plus de vingt ans. Notre signature n'est pour nous qu'une étape, nous poursuivrons la lutte pour que le métier d'enseignant soit reconnu à sa juste valeur et devienne enfin attractif aux yeux des étudiants qui s'en détournent, malheureusement.

Le SNES-FSU continuera de demander des modifications significatives sur les modalités d'évaluation des enseignants en discussion lors du prochain CTM du 20 décembre. Elles ne sont pas acceptables en l'état. Nos collègues attendent des évolutions positives, la fin de l'infantilisation des actuelles inspections. L'inspection doit être recentrée sur le conseil et déconnectée de l'avancement qui devrait se faire au même rythme pour tous, à l'actuel grand choix, comme nous l'avons dit précédemment.

Cette Capa ne peut que nous conforter dans cette idée. En effet, les disciplines, le statut (TZR ou en poste fixe), la situation géographique (mieux vaut être en poste à Dijon qu'à Clamecy) créent autant d'inégalités qui ne reposent en rien sur la valeur réelle des enseignants. Un rythme d'avancement égal pour tous abolirait ces inégalités.

Nous pouvons observer par exemple qu'il vaut mieux dans notre académie enseigner en arts plastiques qu'en anglais si l'on veut être promu au grand choix (45% de promus parmi les promouvables pour les premiers contre 13% pour les anglicistes). Nos collègues d'anglais se sentent lésés, ils sont nombreux à nous le dire. 11% de promus au grand choix en Biotech.chimie contre 31% en mathématiques. 19% en allemand contre 47 % en lettres modernes. Nous pourrions poursuivre la démonstration qui prouve que ce système est à bout de souffle car il génère des inégalités que nos collègues ne comprennent pas.

Et que dire des TZR ? 0% des TZR promus au grand choix en allemand. 0% en anglais, 6% en histoire-géographie pour 50% en éducation musicale. Certes, ces % portent sur des nombres réduits de collègues mais si l'on rapproche deux disciplines où exercent plus de collègues, les mathématiques et l'histoire géographique, on remarque que pour la première discipline 36% des TZR sont promus au grand choix contre 6% en histoire géographique et 0% en sciences physiques.

Nous remarquons donc que les inégalités observées sur les collègues en postes fixes sont accentuées pour les TZR. Un TZR certifié qui exerce en anglais à Villeneuve l'Archevêque cumule les handicaps par rapport à un TZR professeur de musique dans l'agglomération dijonnaise.

Nous attirons votre attention, Madame la rectrice, sur des cas particuliers au fur et à mesure du déroulement de cette CAPA.